

**INTITULE DU POSTE**

ENSA NANCY-2024-1777013-  
MCF STA cat 1 n°1

**INTITULE LONG DU POSTE**

Maître ou maîtresse de conférences / Sciences et techniques pour l'architecture /  
Catégorie 1

**ELEMENTS ADMINISTRATIFS**

<b>Versant :</b>	Fonction publique de l'Etat
<b>Corps :</b>	MCF
<b>Catégorie :</b>	A
<b>Poste ouvert par concours</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A – RMFP : ERENS001
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2025

**LOCALISATION DU POSTE**

<b>Région</b>	Grand Est
<b>Département</b>	Meurthe et Moselle
<b>Adresse</b>	Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy 2 rue Bastien Lepage BP 40435 54001 NANCY Cedex

**EMPLOYEUR** *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'ENSA Nancy est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée à l'Université de Lorraine. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 masters co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe, en centre-ville, proche de la place Stanislas et de la gare, une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ».

L'école forme environ 670 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utile au développement de l'architecture tant dans la production de connaissances que dans les différentes formes de pratiques. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (MAP-CRAI) et le laboratoire histoire humanités architecture contemporanéité (LHAC) et sur ces deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche « Architecture Bois Construction, du patrimoine au numérique » et « Nouvelles ruralités : Architecture et milieux vivants ».

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural et de l'approche par compétences.

L'école compte une cinquantaine d'agents administratifs, techniques et scientifiques et environ 70 enseignants-chercheurs permanents.

**DESCRIPTIF DU SERVICE** *présentation des activités scientifiques de l'école*

La recherche au sein de l'ENSA Nancy se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'ENSA de Nancy valorise la recherche en architecture en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche fondamentaux et appliqués dans le domaine des modèles, de la simulation d'ouvrages, des méthodes et outils informatiques relatifs à la conception architecturale, urbaine et technique.

Dans un cadre pluridisciplinaire, le LHAC fédère plusieurs dynamiques de recherche en matière de questionnement sur les enjeux de la patrimonialisation, sur le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes qu'elles soient techniques ou sociales.

La chaire « Architecture et Construction Bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

La chaire « Nouvelles Ruralités : architecture et milieux vivants » lieu d'expérimentations et d'innovations, s'intéresse aux mutations des territoires ruraux et péri-urbains en mobilisant différentes expertises et champs de recherche.

**DESCRIPTIF DU POSTE** *missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution*

**Mission pédagogique :**

L'enseignant.e recruté.e, rattaché.e au groupe de discipline Sciences et Techniques pour l'Architecture (STA), discipline Construction, Ingénierie, Maîtrise des Ambiances (CIMA), dispensera une culture constructive à travers un enseignement transversal.

L'enseignant.e s'inscrira dans le cadre de la pédagogie de type approche par compétences adoptée par l'ENSA de Nancy pour le cycle licence et par l'ENSTIB pour le master Génie Civil co-habilité Spécialité « Architecture Bois Construction » (Master ABC).

En fonction des opportunités ou besoins, ces charges d'enseignement sont susceptibles d'évoluer au regard du travail d'évolution de la maquette pédagogique portée actuellement par le CPS :

**Cycle licence** (80h ETD)

Il s'agit d'apporter les connaissances et la compréhension des phénomènes physiques dans le bâtiment pour introduire notamment les enseignements de structure. Ces derniers s'orientent sur la compréhension d'une structure depuis les charges qui s'exercent sur un bâtiment et leur action sur celui-ci jusqu'au dimensionnement de ses composants. L'enseignement doit être pensé de manière transversale avec d'autres enseignements comme le projet.

L1.1 - Physique du bâtiment

L1.2 et L2.2 - Structure

**Cycle master** (94h ETD)

Les TD s'appuient sur les sujets de recherches et d'études engagés dans la Chaire Bois et au CRAI et/ou sur un projet en partenariat. Le premier séminaire est orienté sur la filière bois-construction, des normes aux techniques constructives mixtes bois. Le second s'oriente sur les questions du continuum numérique de la conception paramétrique à la fabrication robotique de structure non standard en bois.

M1.1 et M2.1 - Bois et Architecture – Séminaire

M2.1 – Suivi individuel de Mémoire de Fin d'Études (quatre étudiants)

**Master ABC** (50h ETD)

Les enseignements se font à l'ENSTIB à Épinal. Le public étudiant se compose d'étudiant.e.s architectes, ingénieur.e.s de l'ENSTIB et Génie Civil. Ces enseignements aborderont les propriétés mécaniques du bois appliquées au dimensionnement des structures en bois avec un regard sur les assemblages

M2.ABC - Physique et Mécanique du bois

M2.ABC - Mécanique ingénieur RDM

M2.ABC - Assemblages

M2.ABC – Participation aux « Défis du bois »

**Cycle Doctorat**

Co-encadrement et suivi de thèse

**Mission de coordination pédagogique :**

Encadrement de stages, participation à des jurys d'évaluation, coordination pédagogique des enseignements assurés, des enseignements d'un semestre ou du champ disciplinaire.

**Mission scientifique :**

Le/la candidat.e aura vocation à intégrer ses travaux de recherche au sein de l'équipe MAP-CRAI du laboratoire URM-MAP et à prendre part au développement de la chaire "Architecture et construction bois - du patrimoine au numérique" tant au niveau pédagogique que scientifique.

**Autres tâches :**

Le/la candidate s'engagera à participer aux différentes instances et groupes de travail structurant la vie de l'école. Il/elle engagera une réflexion participative dans le champ STA.

En application de l'article 6 du décret n°2018-105 du 15 février 2018, les obligations de service des professeurs et des maîtres de conférences sont celles qui sont définies par la réglementation applicable à l'ensemble de la fonction publique, soit 1 607 h par référence à l'article L611-1 du code général de la fonction publique. Dans ce cadre, ils concourent à l'accomplissement des missions de service public des écoles nationales supérieures d'architecture prévues à l'article L. 752-2 du code de l'éducation en exerçant leurs fonctions dans les domaines mentionnés à l'article L. 952-3 du même code. Le temps de travail de référence des professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par l'article 7 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

## **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE**

### **1 - Expériences et compétences requise pour le concours**

Pour mener à bien ces missions pédagogiques, le/la candidat.e disposera d'une solide compétence dans l'ingénierie appliquée au bâtiment et dans le dimensionnement des structures. Il/elle aura des compétences en science des matériaux et plus spécifiquement sur le matériau bois et ses produits dérivés.

Le profil se caractérise par une maîtrise des outils numériques pour la conception, l'étude et le dimensionnement des structures, mais également par une maîtrise du continuum informationnel numérique de la conception paramétrique à la fabrication robotique favorisant l'interaction entre architecture et ingénierie.

Le/la candidat.e présentera aussi une expérience dans le domaine de la recherche scientifique et devra faire état de publications et de valorisation de la recherche dans le milieu de la construction et de l'architecture

### **2 - Rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)**

Le/la candidat.e participera à la coordination de l'équipe pédagogique STA et à la mise en place de la transition numérique dans l'enseignement.

Le/la candidat.e renforcera l'équipe des domaines de master et sera force de proposition pédagogique

Le/la candidat.e suivant les sujets d'étude, travaillera à des collaborations et transversalités avec d'autres unités de recherche, comme le LERMAB, dans le cadre de projets développés par la Chaire Bois. Une ouverture vers des enjeux et partenariats à l'international sera appréciée.

Le/la candidat.e devra participer à la vie de l'URM-MAP sur proposition ou participation à des projets inter-équipe avec le MAP-MAACC, le MAP-ARIA et le MAP-CRAI. Cette synergie devra également transparaître au sein du plateau recherche de l'ENSA Nancy entre l'équipe du CRAI et le laboratoire du LHAC.

Le/la candidat.e renforcera l'équipe de la Chaire Bois de l'école. Il/elle mettra à profit son expertise sur les questions de mécanique et de physique du matériau bois et de son usage dans la construction. Une connaissance de la filière bois-construction est souhaitable.

Le/la candidat.e devra avoir la capacité de co-encadrer des doctorant(e)s.

Dans le cadre de ses travaux de recherche, d'encadrement de stages de recherche et de son engagement au MAP-CRAI et dans la chaire, l'enseignant.e-chercheur.e bénéficiera de décharges d'enseignement de 96h minimum.

### **3 - Diplômes requis ou expérience professionnelle requise**

Diplômé(e) architecte-ingénieur ou ingénieur-architecte, ingénieur génie civil, titulaire d'un doctorat, formé(e) dans le domaine de la mécanique des structures et/ou de la construction et particulièrement dans le domaine de la construction en bois.

Une volonté de passer une HDR dans les années à venir est appréciable.

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **Autres informations**

*Postes ouverts par concours*

*Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e*

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT

### Décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture

Notamment pour le concours : les articles 31 et 34 pour le corps des maîtres de conférences, et les articles 48 et 51 pour le corps des professeurs :

<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608725/>

#### Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000041513786>

#### Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA NANCY

## CANDIDATURE

#### Lien du site

<https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/concours-ensa-2025>

#### Personne à contacter

Eléonore Compain, responsable service RH,  
[eleonore.compain-faust@nancy.archi.fr](mailto:eleonore.compain-faust@nancy.archi.fr)